

## LES OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances pratiques
- Connaitre le vocabulaire de chantier
- Acquérir les notions de calcul liées au métier
- Apprendre à s'intégrer au sein d'une équipe
- Pouvoir mieux appréhender la vie professionnelle



## LA FORMATION

- CAP en 1, 2 ou 3 ans
- A partir de 16 ans ou après la 3<sup>ème</sup>
- Formation sous statut scolaire ou en apprentissage
- 14 semaines de stages en milieu professionnel
- 16,5 heures d'enseignement professionnel et 15,5 heures d'enseignement général



## APRÈS LE CAP MAÇONNERIE

- CAP d'une autre spécialité (ex : carreleur...)
- Bac Professionnel (sous statut scolaire ou en apprentissage)
- Brevet Professionnel (en apprentissage)
- Intégrer le monde du travail



**EREA Alexandre Vialatte**

8 rue de l'Estartet - 43100 BRIOUDE

Tel : 04.71.74.53.50

Mail : 0430109k@ac-clermont.fr

